

# Un autofinancement qui se mange ou qui fleurit

A tous les parents et les amis du groupe

Lors de la sortie du 26 janvier dernier nous avons confié aux enfants des catalogues de chocolats pour Pâques de la marque Alex et Olivier et des catalogues de fleurs et objets de la maison.

Il ne s'agit pas pour autant de devenir ni « marchands de chocolats », ni « marchands de fleurs ».

Si vous souhaitez offrir des chocolats à Pâques ou tout simplement en manger en famille, en commander par ce biais vous fait bénéficier d'une ristourne de 10% sur le tarif public et surtout notre groupe recevra, lui, une commission calculée sur le total des commandes.

Le principe est identique pour les fleurs et objets de la maison.

Ces commissions nous permettront d'alléger la charge financière du camp en Pologne pour les 8 jeunes de chez nous qui se sont engagés dans le projet.

Afin de n'oublier personne, nous souhaitons racheter du matériel de camping et d'animation.

Les chocolats sont fabriqués dans le Loiret (c'est donc un produit local) et une très grande partie des produits sont bios et/ou équitables.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de cette filière. Elle

reste conforme à nos valeurs. vous trouverez des graines bio pour les fleurs

Nous avons goûté les chocolats (pas les fleurs) dimanche dernier, les 3 boites ont été dévorées.

Pour nous simplifier la compta et les transferts de chèques et de commandes papier, nous vous conseillons la commande en ligne

taper [asso.initiatives.fr](http://asso.initiatives.fr) le code d'accès est LIGMIV pour les chocolats et vous pouvez payer directement en carte bleue

Dernier délai le 01/03 mars. Vous aurez vos commandes le 22 mars.

Pour les fleurs et objets de la maison, le code est LEYFIV, dernier délai le 15/04. Livraison le 26 avril.

Pour les commandes « papier », le délai est le même, c'est Béluga qui va centraliser

il faut lui scanner la ou les commandes , son adresse mail

[lelouedecservane@free.fr](mailto:lelouedecservane@free.fr)

pour les chèques à l'ordre de EEDF vous nous les donnerez soit le 1er mars soit le 22 mars pour les fleurs mais ça raccourcit le délai ou il faudra me les envoyer pour le 10 avril.

Dernière chose, si vous n'avez pas eu de catalogue, la boutique en ligne est plutôt bien faite.

Nous essaierons de gérer d'éventuelles situations particulières.

Merci d'avance à tous